

SAINT-GERMER.

(Ancienne église abbatiale de Saint-Germer-de-Flay ou de Fly ; Saint-Germer-en-Bray. — *Sanctus-Geremarus de Flaviaco.*)

Né de l'autre côté de l'Epte, à Wardes en Normandie, d'une puissante famille alliée à celle du roi Clothaire II, saint Germer parut plus tard à la cour, et devint un des familiers de Dagobert I^{er}.

En 638, six ans après son union avec la fille d'un seigneur de la Roche-en-Vexin, nommée Domane, il fonda le monastère de l'Isle sous le patronage de saint Pierre et de saint Paul au lieu appelé aujourd'hui *Saint-Pierre-ès-Bois*, et en confia la direction à Acharius qui en fut le premier abbé. Le penchant de saint Germer pour la vie religieuse se manifesta surtout à la mort de sa femme en 656. Avec l'agrément du roi Chlodion, il reçut la tonsure et l'habit monastique des mains de saint Ouen, évêque de Rouen, dans l'abbaye de Pontalle, située en Normandie. Devenu abbé de ce monastère, les religieux attentèrent à sa vie. Cette circonstance lui fit prendre la résolution de les abandonner pour se retirer dans une grotte située sur les bords de la Seine, et qui passait pour avoir autrefois été habitée par saint Sanson.

Saint Germer avait eu deux filles et un fils nommé Amalbert, de sa femme Domane. Lorsqu'il embrassa la vie monastique, l'une de ses filles étant morte et la seconde s'étant vouée à Dieu dans une maison religieuse, il abandonna tous ses biens à son fils Amalbert. Mais à quelques années de là, ce dernier étant mort en Gascogne, saint Germer quitta la grotte dans laquelle il habitait depuis cinq ans et demi, et se retira dans le monastère de l'Isle, où il voulut faire inhumer son fils.

Le convoi d'Amalbert, ordonné avec pompe, était presque arrivé à son but. Parvenu au lieu nommé Pont-Banneri, le cercueil, selon la tradition, devint tellement pesant qu'il fut impossible d'avancer plus loin. Le corps mis à découvert fut trouvé aussi vermeil que s'il eût été vivant. En présence de ce miracle, saint Germer fit le vœu d'ériger dans ce lieu une église en l'honneur de saint Jean, qui serait desservie par douze moines. Le corps d'Amalbert put ensuite être facilement transporté jusqu'au monastère de l'Isle, où il reçut la sépulture.

Ce devoir accompli par saint Germer, il prit la résolution d'employer tous les biens qui lui revenaient après la mort de son fils, à construire une nouvelle abbaye; et, après avoir consulté saint Ouen, choisit le lieu appelé Flay, peu distant du monastère de l'Isle, pour y établir les nouvelles constructions. Suivant la légende, une voix venue du ciel, après que saint Ouen et saint Germer eurent prié ensemble dans un endroit écarté, leur indiqua, dans un désert où ils s'égarèrent, cette place où devait s'élever le futur monastère, suivant un plan qu'ils y trouvèrent tout tracé sur le sol. C'est sur ce plan, toujours d'après la légende, que fut élevée l'abbaye. Le *Gallia christiana* nous apprend que cette fondation eut lieu en 655.

L'abbaye de Flay, consacrée à la sainte Trinité, à la Vierge, à saint Jean et à saint Pierre, reçut des religieux bénédictins. Elle fut gouvernée d'abord par saint Germer, qui mourut en 658, trois ans et demi après sa fondation. Il fut inhumé dans l'église qu'il avait fait construire.

En peu de temps, cet établissement monastique attira un grand nombre de religieux et acquit une grande importance. Néanmoins dans les premières années du ix^e siècle, il avait déjà éprouvé de grands désastres par suite de l'apparition des bandes northmandes, car alors presque toutes les constructions de l'abbaye étaient détruites et la solitude et la misère avaient succédé à sa primitive splendeur.

Avant ces premières invasions des Northmans, des chanoines avaient déjà remplacé les moines bénédictins.

Anségise, cinquième abbé (807-833), avait soigneusement restauré ou plutôt rétabli l'abbaye en 807. L'église, rebâtie par ses soins, fut ornée tout entière de peintures variées, et la devanture de l'autel, sur lequel il plaça une croix d'argent, fut décorée de riches sujets en même métal. Il provoqua et obtint, en faveur de la communauté, un grand nombre de donations qui l'enrichirent. Mais en 851, les hommes du nord dévastèrent de nouveau cette malheureuse abbaye. Elle ne fut pourtant pas entièrement détruite alors, et donnée en bénéfice à un seigneur laïque chargé de la protéger. Le monastère de l'Isle, première fondation de Saint-Germer, était alors complètement anéanti, et celui de Flay devait lui-même subir un désastre tel, après avoir été rétabli par Hincmar, que l'évêque Eudes I se fit autoriser par le roi Charles le Chauve et le pape Nicolas à joindre au domaine épiscopal les anciennes possessions des abbayes de Flay et d'Oroër.

Peu avant l'une de ces dernières invasions, les chanoines de Flay se retirèrent et transportèrent à Beauvais la *fierte* ou châsse de saint Germer, qui fut placée dans la tour de Saint-Michel.

Cent trente ans s'étaient écoulés depuis la destruction complète du monastère, lorsque Druon, évêque de Beauvais (1030-1058) rétablit l'abbaye, la première année de son pontificat, en 1030, lui restitua ses anciens domaines et les augmenta même aux dépens de ceux de l'évêché. Il voulut qu'elle portât désormais le nom de saint Germer son premier fondateur, et y plaça des religieux de l'ordre de Saint-Benoît tirés de Saint-Maur-des-Fossés, et qui apportèrent avec eux, en 1036, les reliques de saint Babolin.

L'abbaye se trouvait, en effet, privée de celles de son patron, que l'on gardait à Beauvais. Vers la fin du même siècle, Garnier, huitième abbé (1059-1095), obtint du roi Philippe et de Guy, évêque de Beauvais (1063-1085) la restitution des reliques de saint Germer à l'abbaye; mais le peuple de Beauvais s'y opposa, excité par les clercs, et ces reliques furent clandestinement placées dans la cathédrale. Ce n'est qu'en 1132 que l'évêque Pierre consentit à restituer à l'abbaye un os du bras de saint Germer.

Cette abbaye, après avoir été rétablie par Druon, acquit une importance de plus en plus grande et vit rapidement s'accroître ses richesses, qui bientôt devinrent immenses. Beaucoup de seigneurs et de nobles dames, renonçant au monde, venaient habiter des cellules attenantes à l'abbaye pour y faire pénitence, et la dotaient à cette occasion de revenus plus ou moins considérables. La mère de Guibert de Nogent y vivait retirée.

Comme dans toutes les maisons de bénédictins, les sciences et les lettres étaient cultivées avec ardeur à Saint-Germer, dont l'école de théologie jetait un grand éclat dès le XI^e siècle.

En 1145, l'abbé Fulbert obtint du pape Eugène III la confirmation de tous les biens que possédait alors l'abbaye de Saint-Germer.

Le dénombrement, approuvé en 1178 par le pape Alexandre III, des possessions, droits et privilèges de cette abbaye, qui reconnaissait le roi pour patron et avait sa justice particulière, donne l'idée de son importance territoriale et de la puissance temporelle et spirituelle de ses abbés, dont la crosse et la mitre devaient faire, deux siècles environ plus tard, des évêques secondaires. Le patronage de l'abbaye comprenait neuf prieurés dans le diocèse de Beauvais et autant dans celui d'Amiens. L'abbé de Saint-Germer nommait à trente cures environ, tant dans le premier de ces diocèses que dans celui de Rouen. Un grand nombre de seigneuries et de terres, des dîmes et des revenus particuliers considérables, qu'elle possédait jusqu'en Angleterre, grâce à la libéralité des seigneurs normands, faisaient de cette abbaye une des plus florissantes de la contrée (*).

En 1190, Richard, roi des Anglais, et Gauthier, archevêque de Rouen; en 1200, Philippe de Dreux, évêque de Beauvais, confirmèrent par des diplômes spéciaux les possessions et privilèges de l'abbaye dans les pays soumis à leur autorité ou juridiction respective.

(*) Voyet Louvet; et le *Gallia christiana*: T. X, Instr.

SAINT-GERMER.

9

Dix-neuf abbés, suivant le *Gallia christiana*, succédèrent à saint Germer jusqu'au XIII^e siècle. On ignore le nom du deuxième abbé, son successeur immédiat. Les dix-neuf autres sont les suivants :

3 ^e abbé : SAINT GENARD	12 ^e abbé : EUDES I.	1126 à 1133
4 ^e — SAINT BÉNIGNE. vers 716	13 ^e — LÉODEGAIRE.	1134 à 1145
5 ^e — ANSÉGISE. 807 à 833	14 ^e — FULBERT.	1145 à 1163
6 ^e — HINCMAR. vers 850	15 ^e — GÉRARD I.	1163 à 1167
7 ^e — GONTHIER. 1036 à 1058	16 ^e — HILDEGAIRE II.	1167 à 1172
8 ^e — GARNIER. 1059 à 1095	17 ^e — HUGUES II.	1172 à 1180
<i>Vacance.</i> 1095 à 1097	18 ^e — EUSTACHE I.	1180 à 1182
9 ^e — HUGUES I, de Clermont. . 1097 à 1100	19 ^e — LAMBERT.	1183 à 1190
10 ^e — JEAN I, de Clermont . . . 1100 à 1106	20 ^e — HUGUES III, dit <i>le pauvre</i> . 1190 à 1200	
11 ^e — HILDEGAIRE I. 1106 à 1125		

Parmi ces abbés et les autres religieux, on compte beaucoup d'hommes remarquables. Saint Genard, saint Bénigne, Anségise, Eudes I, devenu évêque de Beauvais, et Hincmar, archevêque de Reims, parmi les premiers ; et parmi les seconds : l'historien Guibert, dit plus tard *de Nogent*, les théologiens Adelelme et Raoul-le-Noir, doivent être principalement rappelés.

Guibert, que nous venons de citer, fut moine de Saint-Germer à la fin du XI^e siècle (dès 1065) avant de devenir abbé de Nogent-sous-Couci. On trouve dans sa vie, écrite par lui-même, quelques détails malheureusement insuffisants sur l'église de l'abbaye fondée par Druon en 1030, et terminée sous l'épiscopat de ses successeurs.

Pendant un orage, dit Guibert, les moines s'étant rendus à l'église, la foudre y pénétra avec fracas. « D'abord elle brisa ou brûla le coq qui s'élevait au-dessus de la tour, la croix et la flèche qui la portait, ébranla la poutre sur laquelle ces divers objets étaient appuyés, et renversant et brûlant à moitié les lattes qui entouraient la clef de la porte, elle entra dans la tour par cette porte vitrée placée du côté de l'occident. Là elle brisa, mais sans la brûler, l'image posée debout, et représentant le Seigneur crucifié... La flamme glissant le long de la voûte, sous laquelle était placée l'image qu'elle venait de briser, traça sur le ciment de cette voûte un double sillon de couleur noire, et pénétrant alors dans le chœur, elle alla frapper deux moines... (*) »

On voit, d'après ce passage, que le clocher s'élevait dans le voisinage du chœur, très-probablement à la place du clocher actuel en charpente, placé au centre de la croix du plan de l'église. La tour primitive était surmontée d'une flèche en charpente et sans doute en bois elle-même.

Dans un autre passage du même chapitre, Guibert nous apprend que l'enceinte du chœur était alors *masquée* par une sorte de cloison, et que le tabernacle, placé derrière l'autel, contenait la plupart des trésors de l'église et, entre autres, une chasuble très-précieuse que Guillaume le Roux, roi d'Angleterre, n'avait pu obtenir de l'abbé de Beaumont.

Il est question plus loin (**) de la cloison située vers le milieu de la basilique, et qui séparait le peuple du clergé. Si cette cloison était la même que la précédente, on devrait supposer que la nef n'était point encore construite ou achevée, et que le peuple entrait dans les transepts par la porte romane du transept droit, porte qui fut bouchée plus tard ainsi qu'on la voit aujourd'hui.

A ce petit nombre de renseignements se borne l'historique de l'église de l'évêque Druon, qui passe pour être celle que l'on voit de nos jours. Elle ne fut préservée d'une destruction certaine en 1792 que parce qu'elle devient alors église paroissiale. Elle était autrefois, avec les bâtiments claustraux et la maison abbatiale, qui ont disparu, comprise dans une vaste enceinte, dont la porte ogivale subsiste encore.

(*) *Vie de Guibert de Nogent* (collect. Guizot). Liv. I, ch. 23.

(**) *Ibid* Liv. I, ch. 25.

ENSEMBLE DE L'ÉDIFICE.

L'orientation de l'église de Saint-Germer est irrégulière, son axe transversal étant dévié de 60 degrés vers l'ouest par rapport au nord vrai (*).

Son plan (Pl. I) est cruciforme, régulier, et présente : un chœur avec abside semi-circulaire et un collatéral complet pourvu de chapelles ; une nef avec collatéraux symétriques, et des transsepts saillants. — Tous les parements des murs sont construits en pierre de taille ; mais malheureusement le plein des murs, vers la nef surtout, se compose de trop petits matériaux mal liés entre eux, ce qui compromet sérieusement l'existence de ce remarquable édifice. Ses dimensions sont les suivantes :

1° A l'intérieur :

Longueur totale	m. 65,75
— du chœur	14,00
— de la nef	41,10
— du grand axe des transsepts	27,50
Largeur totale du chœur à la première travée	17,00
— — de la nef	17,50
— de la nef centrale	9,00
— de chaque collatéral	4,25
— de chaque transsept entre ses murs latéraux	8,65

Hauteur du chœur	m. 18,60
— des collatéraux du chœur	6,90
— de la nef à sa dernière travée, où les voûtes primitives existent	19,00
— des collatéraux de la nef	7,80
— des transsepts	19,50

2° A l'extérieur :

Hauteur du faitage des toits du chœur de la nef et des transsepts	25,25
---	-------

DESCRIPTION DE L'EXTÉRIEUR.

Chœur (I; II: d g; IV: 3 H F; VI). — Le chœur présente à l'extérieur trois ordres de constructions qui sont du haut en bas : 1° le chœur proprement dit ; 2° le collatéral du chœur ; 3° ses chapelles.

Le chœur proprement dit se compose de sept travées (*ibid.*), dont cinq forment l'abside, et qui sont séparées par une colonne engagée formant contre-fort (V: 1), dont la base s'implante dans le toit du collatéral et dont le chapiteau est un simple cône terminé en volute. A la base du mur apparent du chœur, règne horizontalement une saillie en coin émoussé destinée à protéger l'insertion du toit inférieur, et qui sert de point de départ aux sept fenêtres percées au centre des travées ; ces baies sont à plein cintre, évasées, et ont leur archivoltte inscrite par une moulure saillante et ornée (V: 4, 5, 6). Le couronnement du chœur est composé d'une arcature élégante à plein cintre entre-croisée (V: 7), d'où résultent des contre-arcades ogivales garnies çà et là par des têtes saillantes. — L'angle formé par le chœur avec le transsept du sud est occupé par un empâtement en quart de rond destiné à faciliter le passage entre ces deux parties de l'église, à la base des voûtes (VI).

Collatéral du chœur (II; IV: 3; VI). — Les cinq travées arrondies qui correspondent à l'abside ont chacune une fenêtre à plein cintre et à moulure en coin émoussé (V: 2), analogue du reste à celles du chœur proprement dit, à l'exception de la fenêtre centrale, qui forme une ogive sous-divisée par des meneaux simples en trois ogives secondaires et qui occupe toute la largeur de la travée. Des contre-forts très-saillants (II: f g; VI) puisqu'ils dépassent la convexité des chapelles, et tous plus ou moins remaniés, mais dont le profil primitif est bien reconnaissable, séparent les travées de l'abside entre elles. Tandis que ces dernières ont leur partie inférieure masquée par les chapelles, les deux travées qui correspondent à droite et à gauche à la première du chœur, sont visibles jusqu'au sol (II: d e), et la droite seulement est percée en bas d'une fenêtre à plein cintre. A droite ou au sud, cette première travée est séparée des suivantes par une tourelle (II: e) contenant l'escalier en hélice qui fait parvenir dans la galerie située sur le collatéral du chœur et sur les voûtes de cette même galerie. Un couronnement élégant (V: 8) se remarque au sommet du mur de ce collatéral.

(*) La flèche indiquant l'orientation du plan sur notre planche I^{re}, a par erreur sa pointe tournée au sud, qui est indiqué à tort par un N.

Chapelles du chœur (I; II; VI). — Il ne reste plus que trois des cinq chapelles primitives du chœur, la première à gauche et la chapelle centrale ayant été détruites (Pl. I). Cette dernière a dû faire place au passage construit au ^{xiii}^e siècle pour faire pénétrer de l'église dans la magnifique chapelle construite en 1259, en douze années, par l'abbé Pierre de Vessencourt.

Chaque chapelle du collatéral (X : 1, 3) constitue une sorte de petite abside semi-circulaire secondaire, percée d'une fenêtre centrale à plein cintre et de deux fenêtres latérales semblables, mais moins larges et plus courtes, séparées les unes des autres par des contre-forts très-plats. Partout à leur base les murs présentent un empâtement de 0^m,05. Leur couronnement est le même que pour le mur du collatéral (V : 8).

Nef (I; II : b c). — La nef principale a été très-remaniée à l'extérieur, surtout du côté du sud (VI). Les huit travées qui la constituent, séparées primitivement par des contre-forts plats à double retraite, dont il n'en reste plus qu'un petit nombre d'intacts, étaient percées d'autant de fenêtres à plein cintre, évasées, et dont l'archivolte était inscrite par une moulure saillante (V : 3). Une saillie horizontalement étendue à la base de ces fenêtres pour abriter l'insertion du toit des collatéraux, et un couronnement semblable à celui du chœur (V : 7) complétaient les murs propres de la nef principale. Tout cela est aujourd'hui incomplet, mutilé, menaçant ruine et étayé vers les transepts par des arcs-boutants bien postérieurs. Nous n'avons recueilli que les données primitives pour composer notre planche II pour la nef principale comme pour ses collatéraux, dont nous allons parler.

Collatéraux de la nef (II). — Leurs murs sont très-élevés et composés, comme la nef principale, de huit travées. Presque tous les contre-forts qui les renforcent ont été refaits; un seul est intact au nord, entre les cinquième et sixième travées, et d'origine primitive (V : 10). Il nous a servi à rétablir le mur du collatéral (Pl. II), dont les deux ordres de fenêtres (V : 11) ont également subi bien des modifications. Au sud, elles ont été détruites et refaites en partie au ^{xiii}^e siècle, aux deuxième, troisième, quatrième et cinquième travées. Deux des fenêtres supérieures y ont été ménagées; elles sont à plein cintre, évasées et surmontées d'une moulure (V : 3) arrêtée horizontalement au niveau de l'imposte. A la septième travée (II), on a bouché la baie en ménageant une sorte de meurtrière à son centre, et à la huitième elle a été remplacée par une simple ouverture semblable à cette dernière. Les fenêtres supérieures s'élèvent d'une moulure horizontale qui régnait autrefois sur toute la longueur du mur en embrassant les contre-forts primitifs. Au-dessous, les fenêtres inférieures étaient toutes d'abord à plein cintre évasées et à retraite (comme elles sont encore presque toutes au nord) et leur archivolte était entourée d'une moulure étendue latéralement au niveau de l'imposte jusqu'aux contre-forts. — Les fenêtres supérieures éclairent les galeries de la nef, et les inférieures les collatéraux. On aperçoit à l'avant-dernière travée du nord le cintre d'une petite porte bouchée.

Transepts (II : c d; VI). — Celui du nord ayant été remanié à fond, nous ne décrirons que l'opposé, qui est resté presque intact.

Son mur principal (*ibid.*) présente de bas en haut : 1° deux arcades ogivales simples et simulées; 2° deux fenêtres à plein cintre avec moulure inscrivant les archivoltes, et à la base desquelles s'étend une moulure saillante qui s'élève, en dehors de la fenêtre droite, de la hauteur d'une assise pour contourner le transept vers le chœur, et se confondre avec celle déjà indiquée à la base des fenêtres du collatéral du chœur; 3° une large retraite oblique du mur; 4° une grande baie de fenêtre ogivale subdivisée en trois ogives secondaires (comme celle du collatéral au centre de l'abside); 5° enfin, un pignon percé d'une petite fenêtre simple, légèrement ogivale, et bordé d'une saillie en biseau. — Les angles de ce mur sont renforcés inférieurement de massifs en guise de contre-forts, et, au niveau des premières fenêtres donnant dans la galerie du transept, ils se transforment en une espèce de tourelle octogone dont cinq faces seulement sont visibles, et séparées par des tores tronqués descendant moins bas à droite qu'à gauche; une pyramide couronne cette tourelle de chaque côté, embrassant aussi l'angle correspondant du mur du transept.

Vers le chœur, ce transept du nord (IV : 3 n ; VI) montre inférieurement la trace d'une porte ogivale simple du xiii^e siècle, aujourd'hui bouchée, et, au-dessus, une fenêtre à plein cintre également bouchée, correspondant à la galerie supérieure du transept et située de niveau avec les fenêtres du collatéral du chœur auxquelles elle ressemble. Enfin, plus haut, le transept offre deux fenêtres semblables, au-dessous desquelles il existe une retraite oblique du mur recouverte de tuiles.

Du côté de la nef, la partie supérieure du transept est analogue ; mais inférieurement, on voit une porte bouchée à plein cintre (V : 12), à baie légèrement trilobée, avec trois colonnes latérales recevant une archivolte à retraites multiples, ornée de chevrons rompus, de tores, et inscrite par la moulure principale du couronnement des chapelles et du collatéral du chœur. Au-dessus de cette porte, il existe une arcature avec contre-arcature très-fruste (*ibid.* : a).

Le couronnement du transept du sud est le même latéralement que celui du chœur et de la nef, avec lequel il se relie de part et d'autre.

Façade. — Elle est moderne, à l'exception des massifs de colonnes fasciculées qui y font saillie sur le prolongement des murs de la nef principale et de ceux des collatéraux. Les fûts qui s'élancent tous au niveau des premiers jusqu'à l'origine des voûtes, l'arrachement de ces dernières, et les restes d'arcades inférieures (XIII : 8, 9, 10) et de galerie supérieure, qui se remarquent sur la façade en dehors de ces fûts, de chaque côté, rappellent exactement la disposition des transepts vers le chœur, démontrent que l'église ne finissait pas là, et qu'un vaste porche occupant toute la largeur et toute la hauteur de la nef séparait de cette dernière la façade primitive. Il y a quelque temps on voyait encore, à quelques mètres en avant de la façade actuelle, des substructions qui rendaient certaine cette présomption.

L'ornementation extérieure de cet édifice a été surtout réservée pour le chœur. Le couronnement supérieur avec ses arcs entre croisés (V : 7), celui du collatéral et de ses chapelles (V : 8), l'archivolte des fenêtres supérieures (*ibid.* : 4, 5, 6) et la forme originale des petits contre-forts qui les avoisinent (*ibid.* : 1), forment un ensemble plein d'intérêt. La continuation de la corniche supérieure au niveau de la nef est d'un très-bon effet, ainsi que devaient l'être les deux ordres de fenêtres de cette dernière, séparées par les contre-forts primitifs (II : b c).

DESCRIPTION DE L'INTÉRIEUR.

Chœur, abside (I ; III ; IV : 3 i j ; VII ; IX). — Une seule travée ne fait pas partie de l'abside (VII). Elle se compose, à droite et à gauche, de trois parties superposées. En bas, est une arcade ogivale à courbe chevronnée, inscrite par une moulure saillante (XII : 9), et dont l'archivolte retombe sur les chapiteaux de deux colonnes vues de profil et engagées dans les piliers latéraux. Cette arcade est remaniée à droite. Au-dessus, règne une moulure horizontale (VII ; VIII bis : 15 b) qui sert de base à une arcade à plein cintre, occupant toute la largeur de la travée, inscrite incomplètement par une moulure saillante (VIII : 2) et subdivisée en trois arcades secondaires aussi à plein cintre en retraite, la centrale surhaussée (VIII bis : 1), toutes bordées d'un gros tore (VIII bis : 12 a) et supportées par de petites colonnes : deux latérales engagées et de profil (*ibid.* : 12), et quatre centrales, isolées deux par deux, situées l'une devant l'autre (*ibid.* : 13, 14, 15), et qui ont leurs fûts unis au moyen d'un zigzag évidé (*ibid.* : 15). Cet étage montre plus haut une petite fenêtre rectangulaire simulée aboutissant à une corniche saillante, supportée par quatre consoles semblables, et qui n'est en quelque sorte que le prolongement du tailloir des chapiteaux supérieurs des piliers du chœur. Enfin au-dessus de cette corniche, le mur a une retraite de 0^m,25 portée à 0^m,55 par la saillie de la corniche : la travée (VII) s'y termine supérieurement en forme d'ogive surhaussée, et est percée d'une fenêtre à plein cintre à évasement simple (une de celles indiquées à l'extérieur au niveau du mur propre du chœur). Cette retraite du mur est comme dissimulée par une sorte d'arcade ogivale (à voussure de

la même largeur que la retraite) engagée dans la voûte, ou plutôt lui prêtant un point d'appui, et ornée d'un tore reçu sur le chapiteau d'une petite colonne qui continue ce tore au niveau du pied-droit de chaque côté. Ce dernier, limité supérieurement, vers la fenêtre, par la moulure prolongée du tailloir, fait face au pied-droit opposé et est percé d'un passage dont il sera question plus loin, et au niveau duquel le mur est largement échancré.

Les cinq travées de l'abside (IX), plus étroites que la précédente, sont analogues à cette dernière. Elles n'en diffèrent que par le surhaussement de l'ogive inférieure, la subdivision de l'arcade de la galerie en deux arcades secondaires au lieu de trois, par le petit oculus orné et la moulure qui surmontent ces dernières (VIII : 3, 4, 5), et enfin, par l'ornementation des consoles de la corniche supérieure, qui est plus variée (VIII bis : 2 à 9).

Les piliers qui séparent les arcades du chœur et de l'abside, et dont les intervalles sont occupés par de belles grilles moins anciennes (XI : 2; XVI : 3), ont huit colonnes engagées (X : 1) : une vers chaque arcade plus volumineuse et de la même hauteur que les trois situées vers le collatéral du chœur; et trois sur la face principale s'élançant jusqu'à la corniche supérieure où le chapiteau de la colonne centrale fait seul saillie, tandis que celui des deux colonnes latérales remplace une console. — Les fûts de ces trois colonnes sont annelés à la base de la galerie par la moulure que nous y avons signalée (VIII bis : 15 b), et au niveau du tailloir des chapiteaux des petites colonnes latérales des galeries, par la moulure de ce même tailloir (*ibid.* : 21 a), qui s'étend ainsi horizontalement d'une travée à l'autre. Le pilier qui sépare la première travée de la deuxième est beaucoup plus volumineux que les suivants (VII; X : 1).

Les voûtes du chœur, dont les retombées principales sont reçues par les colonnes centrales de chaque pilier, se composent : entre les première et deuxième travées, d'un arc doubleau ogival à deux tores évidés et de deux nervures croisées, à tores séparées par une gorge ornée de violettes bien refouillées; au niveau de la première travée, vers l'abside, ces nervures retombent à gauche sur une tête de bœuf, et à droite sur une figure monstrueuse accroupie (VIII : 6, 7). Les voûtes des cinq travées de l'abside sont divisées en cinq voussures secondaires séparées par des nervures en boudin (VIII : 13) richement sculptées, à base particulière (*ibid.* : 12), et se réunissant à une sorte de rosace ornée principalement d'une croix et de basiliques (VIII : 4). Cette rosace, très-remarquable, a été rendue presque méconnaissable sous une couche épaisse de couleur. Ces nervures ou arcs prolongent en quelque sorte et font comme saillir le parement intérieur du mur du chœur situé au-dessous; mais au niveau des voûtes, avons-nous dit, le mur (IV : 1) offre une retraite considérable au-dessus de la corniche supérieure. Il en résulte qu'entre le mur en retraite et la base de ces nervures, on a pu pratiquer dans chaque massif un passage (*ibid.*), qui permet de circuler sur la corniche tout autour du chœur.

Ce dernier est séparé des transepts à droite et à gauche par un gros pilier à colonnes groupées, la plupart s'élançant jusqu'aux voûtes (III; VII).

Le sol du chœur, plus élevé de deux marches que celui des transepts, est tout moderne.

Collatéral du chœur (I; III; IV : 3 1; VII; X : 2; XI : 2). — Il fait le tour du chœur et est garni de chapelles. Du côté de ce dernier, les piliers déjà cités montrent trois colonnes de la même hauteur que celles des arcades et qui reçoivent : la centrale l'arc doubleau; et les deux latérales, les nervures croisées des voûtes. Chaque arcade du chœur y est ornée d'un zigzag, comme à l'opposé. Du côté des chapelles, des massifs correspondant aux piliers du chœur, et situés suivant les axes rayonnants du centre de l'abside (axes qui traversent ces piliers) sont ornés (vers le collatéral) : de trois colonnes centrales semblables à celles des piliers du chœur et supportant les mêmes parties des voûtes, et latéralement, de trois autres colonnes destinées à recevoir les retombées d'une large arcade ogivale opposée à celle du chœur et s'ouvrant sur la chapelle correspondante. Nous devons faire toutefois remarquer que la première travée, à droite comme à gauche, n'a point de chapelle. Elle présente

à droite l'évasement d'une fenêtre à plein cintre (*), et la petite porte rectangulaire qui donne entrée dans l'escalier en hélice de la tourelle indiquée à l'extérieur, et qui fait arriver dans les galeries supérieures du chœur. La travée centrale de l'abside, située derrière le maître autel, a eu sans doute sa chapelle; mais elle a dû être démolie, lorsqu'au ^{xiii}^e siècle on a construit le passage qui conduit à la grande chapelle de la même époque, monument si admiré, si digne de l'être, et qui est à lui seul une église. Il resterait donc quatre chapelles, si l'une d'elles, ainsi que l'indique notre plan (la première à gauche) n'eût été anciennement détruite.

Chapelles (X : 1, 2, 4; XI : 2). — Chacune de ces chapelles, semi-circulaire de plan (I; X : 1), est comme divisée intérieurement en trois travées où sont les trois fenêtres à plein cintre extérieurement décrites, et dont à l'intérieur on ne voit que l'ouverture et l'évasement (X : 2, 4). Deux faisceaux de trois colonnes engagées (*ibid.* : 6), de même hauteur que celles de l'entrée des chapelles (*ibid.* : 5), divisent ces travées : les centrales servent de point de départ à deux nervures en boudin qui vont se réunir contre le sommet de l'arcade d'entrée de la chapelle (X : 2), et les latérales reçoivent les retombées d'un formeret ou tore en cintre déformé (XI : 2). Trois voûtes de remplissage, dont la centrale est fortement inclinée vers le formeret (X : 2), complètent chaque chapelle, dont le sol est élevé d'une marche (*ibid.*).

Vers les transsepts, le collatéral, dont le sol est élevé de deux marches par rapport aux transsepts, communique avec ces derniers de chaque côté par une arcade ogivale (IV : 4 c d).

Galeries supérieures du chœur (IV : 2, 3 i j; VII; VIII bis : 1). — Ces galeries, formant un étage au-dessus du collatéral, font comme ce dernier par conséquent tout le tour du chœur, et ont la même largeur au moins que le collatéral. Du côté du chœur (VIII bis : 1), on y voit de près les arcades décrites à l'intérieur du chœur, et, vis-à-vis, au niveau des cinq travées de l'abside, autant de fenêtres percées dans le mur (VII) et donnant à l'extérieur au-dessus du toit des chapelles. Ces fenêtres sont simples et à plein cintre, excepté la plus centrale qui est la fenêtre ogivale tripartite indiquée à l'extérieur. Chaque travée de cette galerie, à droite comme à gauche (IV : 2), est séparée de sa voisine par un pilastre terminé par une saillie en biseau et qui se prolonge en arc doubleau à plein cintre simple d'un côté à l'autre (VII; VIII bis : 1). Des voûtes d'arêtes sans nervures croisées, complètent cette galerie. Cependant il y a des nervures en boudin, très-déformées, à la première travée droite où, comme à gauche, il n'existe pas de fenêtre (**), et où se trouve la porte par où débouche l'escalier. — Du côté des transsepts, une arcade semblable à celles de l'abside s'ouvre vers le transept correspondant (VIII bis : 1); elle est avoisinée par les galeries du transept servant de passage pour arriver à la galerie correspondante de la nef. — La galerie du chœur n'est ni dallée ni carrelée.

Nef principale (III; IV : 4 b; XIV). — En général, les travées de la nef principale, au nombre de huit comme nous l'avons vu à l'extérieur, ont une disposition analogue à celles du chœur. De bas en haut (XII : 1) : une arcade ogivale inférieure, une arcade de galerie, une petite fenêtre rectangulaire, une corniche saillante soutenue par des consoles, une fenêtre à plein cintre, telle est aussi, en effet, leur disposition générale. La première travée est plus large que les autres. Les arcades inférieures sont toutes dépourvues du tore chevronné signalé au chœur, et leur archivolté est plus simple aux cinq premières travées droites (XII : 10) qu'à toutes les autres (XII : 11). Toutes les arcades des galeries ont été ultérieurement bouchées. Leur arcade à plein cintre, plus grande qu'à l'abside, est aussi subdivisée par une double colonnette en deux arcades surmontées d'une petite baie circulaire. La fenêtre rectangulaire simulée, la corniche, et le mur en retraite où se trouve percée la fenêtre à plein cintre éclairant la nef, sont de même; les consoles sont presque toutes semblables comme à la première travée du chœur (VIII bis : 2).

(*) C'est par erreur que, sur notre plan et à la planche VII, nous avons indiqué une fenêtre à la première travée gauche du collatéral du chœur. Il n'en existe pas en cet endroit.

(**) Même observation que dans la note précédente pour la fenêtre de la planche VII, au niveau de la galerie supérieure (première travée).

Les piliers qui séparent ces travées (XII : 2) sont semblables entre eux à quelques exceptions près : ils sont formés d'un massif dans lequel sont comme engagées, sur sa face principale, cinq colonnes qui élancent leurs chapiteaux (XII : 3; XIII : 7) jusqu'à la naissance des voûtes (corniche supérieure); et, vers chaque arcade, d'une colonne plus courte vue de profil et destinée à en recevoir les retombées sur son chapiteau (XII : 4, 5, 6, 7, 8). Les cinq fûts de la face principale sont annelés comme ceux du chœur déjà décrits; mais seulement au niveau de la base des galeries. Les bases sont semblables et de niveau avec celles des piliers du chœur, à l'exception toutefois des sixième et septième piliers libres, où la moulure des bases des cinq colonnes principales se trouve reportée à 1^m, 55 plus haut, cette moulure restant la même qu'ailleurs pour les autres fûts. Cette disposition, qui a été omise dans notre planche III, s'explique par la présence des stalles primitives au niveau des deux dernières travées de la nef, où il en existe encore, mais qui sont plus modernes. Les arcades de la nef sont également bouchées par un mur en cet endroit.

Vers le chœur, cette nef présente un dernier pilier de chaque côté (III), commun au transept correspondant et à la nef, et semblable à ceux signalés à l'entrée du chœur. Un pilier semblable, mais engagé supérieurement dans le mur de la nef principale se voit entre la première et la deuxième travées. Au niveau de la façade, il en existe encore un, semblable exactement à celui du transept, qui semblait se répéter, ainsi que je l'ai dit, en dehors de la façade moderne actuelle.

Les voûtes de la nef principale (XII : 1) n'existent en pierre qu'aux deux dernières travées; ailleurs elles sont en bois, peint couleur de pierre, et imitent assez bien au premier aspect la disposition primitive. Celles qui subsistent ont des arcs doubleaux en ogive et des nervures à double tore reçues sur les trois chapiteaux centraux de chaque groupe de colonnes; les deux autres chapiteaux, au niveau, comme les précédents, des consoles de la corniche supérieure, correspondent à la petite colonne qui reçoit le formeret ogival (tore évidé) et qui est disposée comme à l'abside sur un massif percé d'un passage.

Le sol de la nef principale est dallé. Au niveau des six premières travées, il est plus bas que le chœur de 0^m, 60, attendu qu'il existe deux marches à l'entrée de ce dernier, et que les dernières travées de la nef sont elles-mêmes élevées également de deux marches, chacune de 0^m, 15 de hauteur.

Collatéraux de la nef (I; III; IV : 4 A B; XI : 1). — Du côté des collatéraux, les piliers ont chacun trois colonnes engagées de la hauteur de celles des arcades, trois colonnes semblables leur répondent à l'opposé, sur le mur propre du collatéral. Ces colonnes divisent les travées, où se voit l'évasement simple des fenêtres à plein cintre (III; XII : 1), et reçoivent sur leurs chapiteaux (XIII : 1, 2, 3) les retombées des arcs doubleaux à ogive surhaussée, celles des nervures croisées des voûtes et celles du formeret. Ces retombées, comme dans le collatéral du chœur, sont : les premiers, à double tore (XIII : 3 a); les secondes, à boudin pourvu d'une arête (*ibid.* : b); et les troisièmes, en gros tore évidé (*ibid.* : c). — Le pavé est moderne et porte dans le bas-côté gauche, à la troisième travée, la date de 1743. Dans le collatéral droit, le mur des deuxième, troisième, quatrième et cinquième travées a été refait vers le xiii^e siècle (voyez plus haut l'*extérieur* de ce collatéral); aussi les colonnes y sont-elles plus sveltes et les chapiteaux à feuillages, bien moins élevés. A la première travée droite, la fenêtre est à retraite et ornée de deux colonnes (V : 9).

Chaque collatéral débouche dans le transept correspondant par une arcade ogivale semblable à celles qui le font communiquer avec la nef. — Du côté de la façade une arcade analogue existe, mais elle est bouchée entièrement et ne montre que les profils de ses chapiteaux (XIII : 8, 9, 10).

Galeries supérieures de la nef (IV : 4 A B; XV : 1). — Ces galeries sont élevées au-dessus des collatéraux, mais on ne peut parvenir qu'à celle du côté droit comme nous le dirons plus loin. Cette dernière s'étend sur toute la longueur du collatéral droit, au-dessus de ses voûtes. Les remaniements considérables qu'a subis l'église de ce côté à partir du xiii^e siècle, permettent à peine de reconnaître la forme primitive de cette galerie, qu'on peut rétablir cependant en examinant avec attention les

restes de la maçonnerie primitive et certains arrachements au niveau des anciens murs. Du côté de la nef, on constate facilement qu'elle communiquait avec elle par une série d'arcades à plein cintre (une à chaque travée) inscrivant deux arcades plus petites et en retraite, surmontées d'une baie ronde et divisées par une double colonne dont les bases à pattes et les fûts, liés par un zigzag découpé, ressemblent à ceux des galeries du chœur (XV). Les travées étaient séparées par des pilastres saillants, de 1^m, 90 de hauteur, et supportant un arc doubleau de même saillie. Du côté du mur extérieur, ces piliers ont été presque tous remplacés, lors de la reconstruction du mur, par un commencement de cintre saillant dont on ne peut bien préciser l'usage (sans doute arcs boutants intérieurs du mur de la nef principale). A quelques restes des retombées des arêtes, à l'arrachement en plein cintre des voûtes au niveau de l'extrados des arcades (XV:7), il devient évident que cette galerie supérieure de la nef était voûtée comme celle du chœur en voûtes d'arêtes sans nervures saillantes. Toutefois les trois dernières travées, vers le transept, devaient être dépourvues de voûtes, car on y voit, au lieu de pilastres, sur le mur propre de la nef, les contre-forts qui s'élancent directement pour aller, au delà du toit, renforcer ce mur à l'extérieur. Cette galerie eût été trop faiblement éclairée par les arcades à jour du côté de la nef; aussi les fenêtres supérieures signalées sur le mur du collatéral à l'extérieur étaient-elles destinées à cet usage. Celles qui restent ne montrent intérieurement que leur large évasement. Au niveau des deux dernières travées, vers l'est, là où il n'y avait pas de voûtes, il ne se trouve que l'évasement intérieur des deux ouvertures en meurtrières signalées extérieurement. Vers le transept, cette galerie montre une arcade semblable à celles de chaque travée de la nef, et bouchée comme elles. — Le sol de cette galerie est nu comme dans celle du chœur; mais on y rencontre quelques petits carreaux vernissés d'un vert foncé qui y rendent probable l'existence d'un pavé en carreaux de terre cuite comme on en employait fréquemment dès le XIII^e siècle.

Transsepts (I; III; IV: 4 c d). — Le transept droit, ou du sud (IV: 4 c d), a, comme l'opposé, ses murs latéraux composés de deux travées. La première de chaque côté est analogue à celles de la nef et montre inférieurement: à droite, l'entrée du collatéral correspondant de la nef; à gauche, celle du collatéral du chœur; et au-dessus, l'arcade de la galerie supérieure qui donne dans les deux galeries du chœur et de la nef. Cette arcade est à gauche ornée d'une ouverture quadrilobée au-dessus des arcades secondaires. La seconde travée, séparée de la première par un faisceau de cinq colonnes comme dans la nef, mais non annelées, est analogue à la première, à cela près pourtant qu'en bas, au lieu d'arcade il existait à droite l'entrée, aujourd'hui bouchée, de la porte à chevrons signalée au dehors (transsepts), et à gauche, l'ouverture également bouchée d'une fenêtre du XIII^e siècle à meneaux que nous avons rappelée à l'extérieur. Ces différentes travées sont dépourvues de petites fenêtres rectangulaires simulées. — Le mur propre du transept droit présente inférieurement les traces des deux ogives signalées extérieurement, et, au niveau des deux fenêtres à plein cintre qui les surmontent (III; XVI: 2 c), une double arcade ayant même forme et même niveau que celles des travées latérales du transept et de la nef. Elles sont divisées par un gros fût engagé, annelé au niveau de la base de la galerie et des tailloirs des chapiteaux par les moulures de cette base et de ces tailloirs, et un peu au-dessous comme supporté par une tête monstrueuse en console (XVI: 2 a d). Supérieurement, ce fût atteint la corniche à consoles *située ici plus bas qu'ailleurs* (à 13^m, 06 du sol du transept). Enfin la fenêtre ogivale à trois divisions secondaires, signalée à l'extérieur du transept, se retrouve ici en dedans avec les mêmes caractères, jusqu'à la colonnette qui en flanque chaque côté. Les voûtes sont analogues à celles de la nef; cependant les nervures croisées sont à double tore avec gorge intermédiaire ornée de violettes.

Le transept gauche est analogue à celui de droite pour ses travées latérales et ses voûtes, à cela près pourtant que la seconde travée montre à droite et à gauche une arcade ogivale bouchée; mais le mur propre de ce transept gauche a été entièrement remanié. Il est nu et il n'y existe aucune

trace de galeries, à la place desquelles on a percé deux fenêtres à plein cintre modernes. Plus haut, on voit la retraite simple du mur au niveau de la corniche (qui n'a pas de consoles), et au-dessus une fenêtre ogivale semblable à celle du transept opposé (ce qui prouve que celle-ci est postérieure à la construction primitive).

Aux angles d'intersection des transepts avec le chœur et la nef, il existe quatre piliers robustes, dont nous avons dit un mot précédemment, et qui sont flanqués inférieurement de dix-huit fûts dont treize seulement s'élancent d'un seul jet jusqu'aux voûtes, sans être annelés comme ceux des autres piliers. Ils supportent quatre arcs doubleaux à plusieurs tores en retraite, chacun soutenu par quatre colonnes à l'imposte. La voûte est renforcée de nervures qui convergent vers une ouverture de 0^m, 90 faisant pénétrer l'intérieur de l'église (pour le passage des cloches) avec le clocher moderne en charpente qui domine l'édifice, et qui a remplacé le clocher primitif.

Ornementation intérieure. — L'ornementation intérieure du chœur, vue de près, est une des plus curieuses que l'on puisse rencontrer. Elle semble augmenter de richesse à mesure qu'on s'élève vers les voûtes. Les arcades inférieures avec leurs chapiteaux simples (VIII : 9, 10, 11) et leurs tores chevronnés, les galeries avec leurs chapiteaux beaucoup plus variés (VIII bis : 10 à 21) et leurs archivoltes surmontant des *oculus* de formes diverses (VIII : 2, 3, 4, 5) ; plus haut, les petites fenêtres simulées, la corniche à consoles (VIII bis : 2 à 9) au niveau des chapiteaux supérieurs des piliers du chœur (VIII : 8), et enfin ces nervures de voûtes (*ibid.* : 6, 7), si ornées à l'abside (*ibid.* : 1 c) ; concourent à donner à cette partie de l'édifice un aspect imposant et riche à la fois (IX). Le collatéral et l'intérieur des chapelles (X : 2, 4, 5, 6 ; XI : 2) ont une ornementation beaucoup plus simple.

L'ornementation de la nef (XIV), comme cela devait être, est loin d'être aussi riche que celle du chœur. La simplicité des voûtes, des chapiteaux des galeries (XV : 2, 3, 4, 5, 6) et des chapiteaux supérieurs (XII : 1, 3 ; XIII : 7), l'uniformité des consoles de la corniche, celle des œils-de-bœuf sans ornements des galeries (XV), l'absence de tores chevronnés aux arcades (XII : 10, 11), établissent la différence. Pourtant les chapiteaux des piliers au niveau des arcades (XII : 4, 5, 6, 7, 8 ; XIII : 1 a, 2, 4, 5, 6) et dans les collatéraux (XIII : 1, 3) sont ici plus ornés qu'au niveau du chœur, et l'on constate quelques rosaces qui sont malheureusement frustes ou empâtées de badigeon au niveau de l'intersection des voûtes de ces collatéraux (XI : 1).

Les transepts ont une ornementation intérieure qui participe à la fois de celle du chœur par les baies de leurs galeries et de leurs voûtes à nervures ornées de violettes, et de celle de la nef par leurs arcades et leur corniche supérieure. Ils n'ont pourtant pas de petites fenêtres rectangulaires simulées au haut de leurs travées (IV : 4 d c).

DÉPENDANCE DE L'ÉGLISE.

Autel en pierre. — Cet autel (XVI : 1), qui a été plusieurs fois reproduit (*), est un spécimen remarquable des autels du XII^e siècle. Il a été restauré récemment, et placé dans la première chapelle située à droite du collatéral du chœur (XI : 2).

Telle qu'elle est aujourd'hui, l'ancienne église abbatiale de Saint-Germer est un monument hybride dont il est essentiel de dégager par la pensée les restaurations secondaires qui en ont altéré l'ensemble primitif, et que nous allons sommairement rappeler.

Au chœur, nous devons signaler : 1^o les remaniements des contre-forts extérieurs entre les chapelles ; 2^o la suppression de la chapelle centrale remplacée par le passage élégant du XIII^e siècle

(*) Voyez le *Voyage dans l'ancienne France*, par MM. de Cailleux, Nodier et Taylor, pour la Picardie ; voyez aussi les *Annales archéologiques* de M. Didron aîné.

qui conduit à la chapelle de la même époque ; 3° la suppression de la première chapelle dans le collatéral gauche du chœur ; 4° la baie tripartite ogivale qui a été substituée à la fenêtre à plein cintre située suivant le grand axe de l'église dans la galerie supérieure du chœur ; 5° enfin le renforcement de la première arcade à droite du chœur par un cintre ogival robuste sans ornement, et dont la construction a été nécessitée par un tassement de 0^m,30 survenu au niveau du gros pilier voisin.

A la nef, les remaniements sont bien plus profonds : 1° les contre-forts primitifs, insuffisants pour contrebuter les murs, ont été presque tous remaniés ou plutôt refaits ; 2° la chute des voûtes de la nef principale (où elles ne subsistent qu'aux deux dernières travées) les a fait remplacer par des voûtes en bois ; 3° les murs de la nef principale ont été refaits supérieurement vers la façade et remaniés en grande partie, sans doute par suite de la chute de ces voûtes ; 4° par suite de la même cause, les murs des collatéraux et les voûtes correspondantes ont été refaits en grande partie, surtout dans celui du sud, où sa plus grande portion (quatre travées) a été reprise entièrement au XIII^e siècle. C'est ce remaniement qui a entraîné la destruction de la galerie supérieure de la nef, du moins des voûtes de cette galerie.

Aux transsepts : 1° le mur propre de celui de gauche a été entièrement reconstruit avec ses contre-forts, et la suppression de la galerie y explique comment l'on ne peut arriver à la galerie gauche de la nef ; 2° dans celui du sud, à la fenêtre à plein cintre qui le terminait supérieurement sans doute, a été substituée une baie ogivale tripartite semblable à celle du transsept opposé et à celle de la galerie du chœur. Ce qui prouve que cette fenêtre est ici une addition postérieure, c'est sa trop grande élévation intérieure par rapport à la voûte, qui butte contre son sommet, tandis qu'elle devrait embrasser la fenêtre dans sa courbe ogivale ; 3° une fenêtre ogivale du XIII^e siècle, aujourd'hui bouchée, a été substituée à l'arcade simulée qui devrait exister inférieurement à la seconde travée gauche de ce transsept du sud ; 4° à l'opposé (à la seconde travée droite du même transsept) la porte romane primitive a été complètement bouchée.

Enfin, le clocher actuel en charpente est moderne ; mais il n'est pas douteux qu'il n'y en ait eu un primitivement, ainsi que le démontre l'ouverture de la voûte dont nous avons parlé, et comme nous l'apprend un passage de Guibert de Nogent, cité plus haut.

A part ces additions ou ces changements, il est évident que le chœur et les transsepts ont été construits avant la nef : c'étaient sans doute les parties édifiées du temps de l'historien Guibert, vivant comme on sait à la fin du XI^e et dans la première partie du XII^e siècle. La construction de la nef n'est venue qu'ensuite, mais a dû suivre de près celle des transsepts.

On a trop souvent cité l'église de Saint-Germer comme offrant un exemple de l'emploi de l'ogive à la fin du XI^e siècle, la tradition nous apprenant que sa reconstruction a eu lieu en 1060 par les soins de l'évêque Druon. Cette date comme toutes les autres analogues, avons-nous dit ailleurs, n'entraîne pas la conséquence que l'ogive a été employée ici en 1060, mais seulement que l'on ne peut la faire remonter dans ce cas au delà de cette époque et lui donner plus d'ancienneté. Une église de l'importance de celle que nous décrivons ne s'improvisait pas en peu d'années, et quoique le fait soit arrivé en quelques lieux, il faut reconnaître que le plan de l'édifice, et surtout de sa partie orientale, peuvent bien dater de 1060, mais qu'il faut laisser indécis les dates de l'édification et de l'ornementation du reste de l'œuvre, entre cette époque précisée par l'histoire et la seconde moitié du XII^e siècle. Le petit autel de pierre que nous avons décrit, sculpté sans aucun doute après l'achèvement de l'édifice, nous donne par ses caractères la limite extrême de la fin de la construction. Malheureusement il ne porte aucune date.